

## GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

### DÉLIBÉRATION BUREAU COMMUNAUTAIRE SÉANCE du mardi 17 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 décembre, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10h00, salle Le Trieux « Georges Rumen » siège de l'Agglomération à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

#### Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé.

Absents excusés : LE MOIGNE Yvon ; PUILANDRE Elisabeth ; CHAPPÉ Fanny ; BILLAUX Béatrice ; ECHEVEST Yannick ; SCOLAN Marie-Thérèse.



**DELBU2024-12-095**

**Finances : Vente d'un tracteur du service voirie**

**Vu** l'article L221-11 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

**Vu** la délibération n°2020.07.235 du 16 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Bureau pour conclure toutes acquisitions, ventes, échanges, partages de biens mobiliers et immobiliers entre 10 000,00 € et 180 000,00 €, et passer les actes y afférents ;

**Considérant** la mise en vente sur le site d'Agorastore entre le 19 novembre 2024 et le 5 décembre 2024 ;

Un tracteur Renault Cergos 355, immatriculé 962 WJ 22, acquis en 2002, dont le service voirie n'avait plus usage, a été proposé à la vente sur le site Agorastore.

Monsieur Yannick GOURHANT, représentant la société PERROS PLAISANCE SERVICE (SIREN N° 53072826000015) située Zone Artisanale de Balaneyer 22700 SAINT-QUAY PERROS, a remporté l'enchère pour un montant de 11 367 €.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Bureau communautaire à l'unanimité :

- Approuve la vente du tracteur ci-dessus référencée ;
- Modifie en conséquence l'état de l'actif ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,  
Vincent LE MEAUX

